

Cette bourse sert à soutenir un.e étudiant.e de niveau collégial ou universitaire qui désire poursuivre sa formation, et pour qui les ressources financières sont limitées.

MONTANT : 1 000 \$

NOMBRE DE BOURSE(S) ATTRIBUÉE(S) : 1

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Excellence du dossier académique

OUVERT À : Étudiant.e en art dramatique

NIVEAU : Collégial ou Universitaire

NOTE IMPORTANTE :

Un.e candidat.e ayant reçu une bourse de Prestige ou Émérite ne peut cumuler cette bourse.

IDENTIFICATION

Nom

Prénom

Conservatoire

Discipline

Adresse

NO. CIVIQUE

RUE

APPARTEMENT

VILLE

CODE POSTAL

Courriel

Téléphone

Informations bancaires

TRANSIT

CODE

NO. COMPTE

Assurance sociale

RÉSUMÉ DE LA CANDIDATURE (150 MOTS MAXIMUM)

IDENTIFICATION

Nom

Prénom

Conservatoire

Discipline

PROCÉDURE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

- Veuillez envoyer le présent formulaire ainsi que toutes les pièces justificatives demandées dans **1 seul document PDF** (toutes les pages doivent pouvoir se succéder dans 1 document) **dûment identifié au nom du.de la candidat.e**
- Le dossier complet doit être envoyé par WeTransfer à **info@fondationconservatoire.org**
- Date limite : **25 mars 2026 à 20 H**. Les dossiers en retard ou incomplets ne seront pas considérés.
- Les candidatures pour ces bourses seront examinées par un jury formé de personnalités extérieures au Conservatoire.

DOCUMENTS REQUIS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

PRÉSENTATION DU DOSSIER

- Lettre de présentation, incluant :
 - un argumentaire pour l'obtention de la bourse ;
 - présentation de la démarche artistique

DOSSIER ACADÉMIQUE

- Les trois derniers relevés de notes

BESOINS FINANCIERS

- Description de la situation financière
- Budget personnel (revenus et dépenses)

LETTRE DE RECOMMANDATION

- Lettre du.de la professeur.e ou d'un.e professionnel.le externe attestant du potentiel de l'étudiant.e pour poursuivre une carrière

PREUVE D'INSCRIPTION

- Une preuve d'inscription, ou lettre de confirmation, de poursuite des études au Conservatoire pour l'année suivante

• NOTES IMPORTANTES :

- Le candidat ou la candidate doit poursuivre ses études au Conservatoire suite à l'octroi de la bourse
- Le candidat ou la candidate doit avoir acquitté tous ses frais scolaires avant de recevoir une bourse